

avais un, et, sur ma réponse affirmative, il a pu annoncer, à la date du 19, qu'il lui était impossible de rejoindre le maréchal Bazaine. Quelque temps plus tard, les émissaires qui avaient été envoyés le 19 ou le 20 par le commandant Magnan, étant revenus pendant qu'il était absent, j'ai cru devoir envoyer à M. le ministre de l'intérieur une dépêche le prévenant que ces émissaires n'avaient pu passer et qu'ils avaient rencontré sur la route d'autres messagers envoyés de Verdun avec la même dépêche.

La dépêche que j'ai envoyée au ministre de l'intérieur est de la nuit du 19 au 20, minuit vingt.

En voici d'ailleurs le texte :

« Montmédy, le 23 août 1870,
12 h. 20 du matin.

« Sous-préfet, Montmédy à l'intérieur.

« Paris.

« (Chiffre spécial.)

« Deux des hommes envoyés au maréchal Bazaine viennent de rentrer.

« Ils ont rencontré deux collègues à eux, qui, partis de Verdun, avaient pu arriver à Metz auprès du maréchal et lui remettre la communication du commandant Magnan.

« Entre Metz et Verdun, il y avait une ligne continue de troupes prussiennes et pas de troupes françaises. »

(Transmise à Paris à 12 h. 34 m.)

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Mes rapports avec l'armée de Metz se sont bornés à expédier le 22 une dépêche chiffrée, adressée de Courcelles-les-Reims par le maréchal de Mac-Mahon.

J'ai adressé cette dépêche au maréchal Bazaine par quatre émissaires, dont deux sont arrivés à Thionville le 23, et ont remis la dépêche au commandant de place de cette ville. Les deux autres n'ont pas pu arriver; l'un d'eux est venu jusqu'à Longwy, l'autre a été arrêté deux ou trois fois par les Prussiens; il a dû se débarrasser de sa dépêche.

Voilà les seuls rapports que j'ai eus avec l'armée de Metz.

J'ai reçu, en outre, le 12 octobre, une dépêche apportée par deux cuirassiers du maréchal Bazaine et que j'ai expédiée, au général Bourbaki, par la voie de la Belgique. Cette dépêche a été portée au général par un officier de la garnison de Montmédy.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, la dépêche du maréchal de Mac-Mahon a été expédiée le 22 août.

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Oui, le 22 au matin.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous l'avez confiée à quatre émissaires, dont deux sont arrivés?...

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Oui : l'un d'eux s'appelait Simon, préposé des douanes, et l'autre Syndic, garde mobile de la Meuse.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que la communication ferrée était interrompue?

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Ils ont dû aller à pied, par conséquent?

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Oui.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez jamais eu connaissance d'une dépêche envoyée de Montmédy à l'armée de Châlons?

M. LE COMMANDANT REBOUL. — Non, monsieur le président.

M. THOMAS, chef de gare à Montmédy. — Le 22, à dix heures du soir, mademoiselle Léo-

nard, directrice du bureau télégraphique de Montmédy, m'apporta une dépêche chiffrée, émanant du maréchal de Mac-Mahon et adressée au maréchal Bazaine. Elle était à peu près ainsi conçue : « Mac-Mahon à Bazaine. Dépêche très-importante, à faire passer par cinq ou six émissaires différents, auxquels on payera les sommes nécessaires. » — Suivait ensuite le texte de la dépêche chiffrée, de quarante mots. Je passai cette dépêche à Longuyon, où on m'en accusa réception. M. Deschange, député à l'Assemblée nationale, m'a dit avoir pris lui-même copie de la dépêche à Longuyon, et que le chef de gare avait dû envoyer des émissaires.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous avez indiqué une autre date dans votre déposition devant le commissaire instructeur.

M. THOMAS. — J'ai dû confondre cette dépêche avec une autre dépêche qui est du 19.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous avez dit que c'était le 20 que vous avez reçu cette dépêche chiffrée.

M. THOMAS. — J'ai commis une erreur si j'ai dit le 20. C'est le 22, à dix heures du soir, que j'ai reçu cette dépêche.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Alors, si c'est le 22 que vous avez reçu cette dépêche chiffrée, qu'est-elle devenue?

M. THOMAS. — Elle a été transmise à Longuyon. Puis M. le commandant Magnan est arrivé et en a pris connaissance.

M. LE PRÉSIDENT. — Et cette dépêche, dont vous aviez parlé dans l'instruction, qui est arrivée du 19 au 20, et qui aurait été remise devant vous par mademoiselle Léonard, vous n'en avez pas gardé le souvenir?

M. THOMAS. — Non, monsieur le président.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous avez parlé d'une dépêche arrivée le 19 ou le 20, et d'une autre dépêche arrivée le 22.

M. THOMAS. — J'ai dû confondre les deux dépêches, parce que mon registre télégraphique a été brûlé d'après les ordres du chef de service, et il ne m'a pas été possible de me rendre un compte exact de ces dépêches. J'ai eu beau chercher, je n'ai trouvé aucune trace de la dépêche du 19 dont j'ai parlé.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — En dehors de la dépêche chiffrée, vous en avez reçu une autre non chiffrée?

M. THOMAS. — Non, mon général. J'ai commis probablement une erreur.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Comment, une erreur! On vous dit : « Vous ne confondez pas cette dépêche avec la dépêche chiffrée adressée le 22 août par le maréchal de Mac-Mahon au maréchal Bazaine? » Et vous répondez : « Non, je suis parfaitement certain que c'est une dépêche chiffrée du ministre de la guerre au maréchal Bazaine, dépêche qui est arrivée au moins deux jours avant celle du maréchal de Mac-Mahon. D'ailleurs, cette dépêche du maréchal de Mac-Mahon m'est parvenue non chiffrée. »

M. THOMAS. — C'est une erreur, mon général.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment faites-vous une erreur aussi développée que celle-là! on peut faire une confusion, mais ce n'est pas là une confusion!

M. THOMAS. — J'ai dû voir cette dépêche reproduite par les journaux, et j'aurai confondu avec la dépêche du 22.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais, toutes les circonstances que vous racontez ne permettent pas

de croire à une confusion. On peut hésiter sur une date et confondre le 19 avec le 20 ou le 22. Mais il y a là un ensemble de circonstances vraiment étrange.

M. THOMAS. — Il y a eu une dépêche du ministère de la guerre, adressée au sous-préfet de Montmédy. Il est probable que j'aurai confondu cette dépêche avec celle du 19.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Elles ne pouvaient pas être confondues puisque l'une était chiffrée et que l'autre ne l'était pas. Vous avez pu donner le contenu de la seconde, mais pas celui de la première.

M. THOMAS. — J'ai dû voir dans les journaux la traduction de la dépêche chiffrée. C'est ce qui m'aura fait commettre une erreur.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Il y a là quelque chose qui reste inexplicable.

M. FAYS, garde-frein au chemin de fer de l'Est. (*C'est le témoin qui a conduit de Charleville à Thionville, puis à Montmédy, le commandant Magnan dans la journée du 19 août.*)

— Je ne me rappelle pas au juste l'heure du départ de Charleville. Nous nous sommes dirigés de Charleville sur Thionville. Arrivés là, nous avons appris que la voie était coupée. Je crois que c'était à Hayange. Alors, nous avons ramené à Montmédy le commandant Magnan avec un autre officier qu'on nous a dit être un intendant général.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas été chargé d'une mission ?

M. FAYS. — J'ai été désigné pour accompagner le soldat Lagneaux, par le commandant Magnan et M. l'inspecteur Baignières. Nous sommes allés d'abord jusqu'à Spincourt. Arrivés à Landres, petit village qui se trouve à quelques kilomètres de Spincourt, des paysans nous arrêtèrent en disant : « Il y a des Prussiens dans le village. Si vous allez plus loin, ils vous prendront votre voiture et votre cheval. » Le conducteur ne tenait pas à faire prendre sa voiture; il est resté là. Alors nous nous sommes dirigés à travers champs sur la gare de Joppecourt.

Le lendemain, le train n° 44 avait lieu pour Thionville. Nous l'avons pris, et nous sommes allés à Thionville.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel jour êtes-vous arrivés à Thionville ?

M. FAYS. — Voyons. J'ai dit que nous étions partis le 20. Nous avons couché à Joppecourt. Nous avons dû arriver à Thionville le 21. Comme je ne connaissais pas la route, bien que je sois du pays, je n'étais jamais allé à Metz à pied, j'ai dû prendre des renseignements. Arrivés à Thionville, Lagneaux et moi, nous sommes allés trouver le commandant de place, qui nous a dit : « Il est inutile que vous cherchiez à aller à Metz. Je communique parfaitement avec le maréchal. Tout ce que vous pouvez lui dire, il le sait. » Il a même insisté pour que nous n'allions pas à Metz.

M. LE PRÉSIDENT. — Et la lettre dont vous étiez chargés ?

M. FAYS. — Il n'y en avait pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'aviez qu'un message verbal ?

M. FAYS. — Il y avait un petit billet, gros comme un morceau de ruban du télégraphe Morse.

M. LE PRÉSIDENT. — Et comment ce billet était-il arrangé ?

M. FAYS. — Je n'ai pas fait attention. Il n'y avait pas de dépêche du tout, il y avait, je crois, dessus ce billet : Léopold.

M. LE PRÉSIDENT. — Alors c'était un message verbal qu'avait Lagneaux ?

M. FAYS. — Probablement. Il ne m'a pas rapporté ce qu'il avait à dire. Le colonel Tur-

nier m'a remis une dépêche, un gros pli cacheté de trois cachets de cire rouge. Je me le rappelle parfaitement; je vois encore ce pli. Je l'ai mis dans la manche de ma tunique. Il voulut nous faire passer par le Luxembourg; je lui ai dit que je préférais poursuivre par la ligne que nous avions déjà suivie. Nous allâmes coucher ce jour-là à la gare de Fontoy.

M. LE PRÉSIDENT. — Le 21 ?

M. FAYS. — Oui, monsieur le président.

Le lendemain, nous partions de la gare de Fontoy, Lagneaux et moi. A environ un kilomètre, je ne me rappelle pas au juste, vers un passage à niveau, j'aperçus des cavaliers sur la route. De Fontoy, nous arrivons à Audun-le-Roman, puis à Longuyon, enfin à Montmédy.

Lagneaux se chargea de reporter la dépêche de Montmédy à Carignan, où s'était rendu le commandant Magnan.

Le témoin LAGNEAUX, employé au chemin de fer, entre dans des détails analogues, au sujet de la mission qu'il a remplie de concert avec Fays. Nous ne reproduirons donc pas cette narration, qui ferait double emploi; nous ne la reprendrons qu'à partir de Carignan, où Lagneaux a quitté Fays :

Arrivé, le 23, à Carignan, j'ai remis dans la gare même la dépêche à M. le commandant Magnan, qui m'a repoussé, parce que quelqu'un se trouvait là, et qu'il ne voulait pas faire voir la dépêche. Nous sommes allés dans le bureau du chef de gare; M. le commandant Magnan a décacheté la dépêche et l'a lue.

M. LE PRÉSIDENT. — Il a ouvert devant vous le pli cacheté qu'il n'avait pas voulu ouvrir dans la gare, à cause d'une personne qui se trouvait là ?

M. LAGNEAUX. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Y avait-il plusieurs dépêches dans ce pli ?

M. LAGNEAUX. — Il devait y avoir deux dépêches.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez vu que deux dépêches ?

M. LAGNEAUX. — Je n'en ai vu que deux.

Le témoin GUILLAUME (François) se borne à dire qu'il a ramassé un ballon venant de Metz, et qu'il a porté au colonel Turnier les lettres qu'il contenait.

M. ANDRÉ (François-Hippolyte), sous-brigadier de douanes. — Le 19 août, dans la soirée, le lieutenant de gendarmerie m'a remis une dépêche, me disant de me diriger sur Metz et de la remettre au maréchal Bazaine. De Montmédy, je me rendis à Audun-le-Roman, avec Longeaux; les Prussiens ne laissant pas entrer à Briey, nous sommes revenus sur Moyeuivre, où nous avons couché, et le lendemain matin, nous sommes partis, mais, arrivés au pont de Rombas, les Prussiens nous ont fait retourner.

Nous sommes revenus voir le maire de Moyeuivre, qui nous a dit que le garde forestier Fissabre venait de Metz. Nous sommes allés le voir, et il est venu même nous conduire dans la forêt en nous disant : « Vous n'avez pas besoin d'essayer de passer, c'est impossible. » Nous sommes revenus coucher à Audun-le-Roman; les Prussiens en sortaient quand nous arrivions. Nous sommes retournés à Montmédy dans la soirée. Nous avons pris une voiture, et nous avons été à Carignan rendre compte au commandant Magnan.

J'ai rempli une mission d'un autre genre. J'ai été envoyé par le commandant Magnan pour porter une dépêche au colonel commandant la place de Thionville, et j'ai rapporté la réponse. Je suis parti, le 27, de Montmédy, et je suis arrivé à Thionville le 28, à neuf heures

du soir. Le commandant de la place de Thionville m'a dit : « Vous viendrez demain à huit heures du matin, je vous donnerai la réponse. » J'ai rapporté la réponse au commandant Magnan, le 29, à onze heures du soir.

M. LE PRÉSIDENT. — Êtes-vous bien sûr que c'est le 27 que vous êtes allé à Thionville porter la dépêche?... Dans l'instruction, vous avez dit que c'était le 25.

M. ANDRÉ. — Oui, monsieur le président, c'est en effet le 25.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous pouvez commettre une erreur de mémoire. Enfin, une réponse vous a été remise, le 27, à sept heures du matin. Le colonel Turnier ne vous a rien dit en vous remettant cette lettre?

M. ANDRÉ. — Il a dit qu'il ne savait rien, qu'il n'en savait pas plus que le commandant Magnan.

M. LE PRÉSIDENT. — Il vous a remis cette lettre le 27, à sept heures du matin?

M. ANDRÉ. — Oui, monsieur le président. J'ai rencontré, à Thionville, Syndic qui avait été chargé d'une dépêche dont je n'ai pas eu connaissance.

Il est revenu avec moi, et nous avons été ensemble, à onze heures du soir, à l'hôtel Saint-Nicolas, où j'ai remis la dépêche au commandant Magnan.

M. LE PRÉSIDENT. — Syndic ne vous a pas dit ce qu'il avait fait à Thionville?

M. ANDRÉ. — Non, monsieur le président.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Ce Syndic est un des deux hommes qui avaient été chargés de porter la dépêche de M. le maréchal de Mac-Mahon?

M^e LACHAUD. — Oui, et qui n'avaient pas pu passer.

M. ANDRÉ. — Je sais ce que contenait la dépêche; c'était un petit bout de papier carré où se trouvaient ces questions :

« Où faut-il envoyer les vivres qui sont à Montmédy? Que faut-il en faire? »

M. LE PRÉSIDENT. — Vous êtes retournés à Carignan?

M. ANDRÉ. — Oui, monsieur le président, dans la soirée.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez vu le commandant Magnan; lui avez-vous fait part de ce que Fissabre vous avait raconté de son voyage à Metz?

M. ANDRÉ. — Je crois avoir dit que Fissabre avait été fait prisonnier et qu'il nous avait dit qu'il était inutile de poursuivre notre voyage, que nous ne passerions pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Fissabre vous avait raconté ce qu'il avait vu à Metz, il vous avait dit qu'il avait été pris dans son voyage?

M. ANDRÉ. — Il nous a dit qu'il avait vu le maréchal Bazaine et qu'il avait été fait prisonnier au pont de Rombas.

LONGEAUX (Jean-Baptiste-Pierre), brigadier forestier. — Le 19, vers dix ou onze heures du soir, je reçus de l'inspecteur des forêts de Montmédy une dépêche provenant de M. le commandant Magnan. Il me dit de me diriger sur Briey de manière à découvrir le maréchal Bazaine, et de tâcher de le rejoindre pour lui remettre cette dépêche.

Je marchai vers Briey; mais, ne pouvant pas traverser sur ce point, je me dirigeai sur Moyeuve. Arrivé là, les habitants voulaient nous arrêter comme espions prussiens. Le lendemain matin, nous nous sommes dirigés sur Metz; à quelques kilomètres de la place, nous avons rencontré le camp ennemi et les Prussiens nous ont fait retourner.

En revenant, nous avons appris que deux forestiers venaient de porter une dépêche à M. le maréchal Bazaine et qu'ils avaient reçu de l'argent; je ne me rappelle plus la somme.

J'ai déclaré, je crois, dans l'instruction, qu'ils avaient reçu 50 ou 100 francs; je ne saurais préciser, seulement, je suis certain qu'ils m'ont dit avoir reçu de l'argent. Nous avons demandé aux gardes forestiers si nous ne pourrions pas pénétrer jusqu'à Metz, il nous ont dit : c'est presque inutile d'essayer, Metz est cerné. J'ai répondu, qu'en effet, nous nous en apercevions, mais que nous allions faire une tentative sur un autre point.

Après des essais infructueux pour passer, nous avons dû rebrousser chemin et nous sommes arrivés à Montmédy vers sept ou huit heures du soir; on nous a dit qu'il fallait aller trouver le commandant Magnan, qui était à Carignan; nous y avons été et lui avons remis nos dépêches intactes. M. le commandant Magnan n'avait pas l'air content lorsque nous lui avons dit que Metz était bloqué.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez parlé à personne de votre entrevue avec Fissabre, de ce qu'il vous avait dit de l'état de Metz? N'en avez-vous pas rendu compte au commandant Magnan?

M. LONGEAUX. — Oui, monsieur le président, nous lui avons rendu compte exactement de tout ce que nous avons vu.

M. LE PRÉSIDENT. — De tout ce que Fissabre vous avait raconté?

M. LONGEAUX. — Oui, monsieur le président.

M. HELLOUIN (Alphonse-Amand), courtier en librairie. — Le 20 août, au matin, j'ai été chargé par le commandant Magnan de porter une dépêche à M. le maréchal Bazaine.

Je n'ai pu la lui transmettre, parce que, après être arrivé à Auboué, aux environs de Saint-Privat, je fus arrêté par les avant-postes prussiens qui me firent signe de rétrograder. Je revins sur mes pas pour prendre la route de Châtel-Saint-Germain, et en vue de cette dernière localité, je fus fait prisonnier. On me fouilla, sans trouver ma dépêche qui était cachée dans la doublure de la poche de mon gilet. Je fus emmené à Auboué, où j'eus à subir un interrogatoire pendant lequel je trouvai moyen d'anéantir ma dépêche.

M. LE PRÉSIDENT. — Quelle forme avait cette dépêche?

M. HELLOUIN. — Elle avait la forme d'une cigarette. On avait écrit dessus au crayon, de peur que je ne l'oublie, le nom de *Léopold* : c'était le mot de reconnaissance.

M. LE PRÉSIDENT. — Était-elle cachetée?

M. HELLOUIN. — Elle était cachetée, mais je ne pourrais certifier si c'était avec de la cire ou de la colle. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle était cachetée.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas su ce qu'elle contenait?

R. Non, monsieur le président.

M. RENOU (Henri), homme de lettres. — En qualité de membre de la Société de secours aux blessés, je fus envoyé à Metz pour remettre des instructions au docteur Lefort et m'informer des besoins des ambulances. J'arrivai à Montmédy le 19 et j'y passai la nuit. Le lendemain, je me rendis de très-bonne heure à la gare dans l'intention de continuer ma route sur Thionville. J'y restai à peu près une heure et demie. Je remarquai, avec un commandant d'état-major, le baron Larrey qui vint à moi et me demanda si je pensais arriver sans encombre au terme de mon voyage; je répondis que tout au moins je l'essayerais. J'arrivais entre une heure et deux heures du matin à Thionville.

Le chemin de fer étant coupé entre Thionville et Metz, je me procurai une voiture de paysan avec laquelle je fis la route : à dix heures du soir, j'étais aux avant-postes français, sans avoir en route rencontré un soldat ennemi.

Je me rendis immédiatement au jardin Fabert, où était la première ambulance, j'y trouvai le docteur Lefort. Je passai une partie de la journée avec lui; après dîner, je fus appelé à l'état-major de M. le général Coffinières de Nordeck par un de ses officiers d'ordonnance qui venait me chercher de sa part.

Je me rendis aussitôt près du général qui me demanda des nouvelles, s'informa de ce qu'on disait à Paris. Je lui répondis qu'on était sous le coup d'émotions très-vives; que cependant les dépêches avaient un peu rassuré les esprits, surtout celle qui avait annoncé la bataille de Gravelotte; qu'il y avait eu quelques fausses nouvelles. J'ajoutai que s'il y avait beaucoup de fermentation dans les esprits, il y avait aussi beaucoup d'enthousiasme, que les francs-tireurs s'organisaient un peu partout; qu'à Paris on attendait beaucoup de l'armée, enfin qu'on était plein d'espérance.

Le général Coffinières me demanda si je comptais bientôt repartir. Je répondis affirmativement.

Quelques officiers me chargèrent alors de commissions, cartes de visite ou lettres, et le lendemain j'essayai de quitter Metz; mais je n'allai que jusqu'aux avant-postes. Je fus renvoyé à Metz, parce que je n'étais pas muni d'un laissez-passer du général Coffinières. Trois jours plus tard, je fis une nouvelle tentative; j'arrivai jusqu'aux avant-postes prussiens; mais je fus renvoyé sur les avant-gardes françaises. Depuis ce moment-là, je suis resté à Metz jusqu'à la fin.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-il à votre connaissance que vous soyez le dernier voyageur qui soit entré à Metz?

M. RENOÛ. — Je n'en connais point d'autre.

Cependant, j'ai entendu dire qu'il est arrivé d'autres personnes dans la matinée du 21.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez vu diverses personnes à votre arrivée à Metz?

M. RENOÛ. — Je n'ai vu que des médecins et des chirurgiens de la Société, le général Coffinières et quelques-uns des officiers qui étaient autour de lui.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je désirerais rappeler au témoin un souvenir qui est relatif à la déposition écrite qu'il a faite devant M. le général rapporteur.

Il a parlé d'une visite qu'il avait faite au général Coffinières, et de certains renseignements qu'il lui aurait donnés relativement à la formation et à l'organisation rapide qui se faisait en France, et particulièrement à Châlons, d'une armée destinée à venir au secours de l'armée de Metz.

M. RENOÛ. — Ah! oui, en effet! à Reims nous avons rencontré un bataillon de mobiles parisiens qui se dirigeait sur Metz, et qui avait été rappelé à Paris en toute hâte.

Quelques-uns nous dirent que le camp de Châlons allait recevoir de nouvelles troupes qui étaient destinées à former une seconde armée. Les officiers qui étaient dans le train nous ont tenu le même langage.

J'ai rapporté cette conversation au général Coffinières, et je lui ai parlé en même temps des corps de francs-tireurs qu'on formait à l'Élysée, à Paris.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Avez-vous fait cette communication à d'autres officiers au moment où vous étiez à Metz?

M. RENOÛ. — C'est possible.

La séance est levée

AUDIENCE DU 29 OCTOBRE.

M. PATTÉE (Louis-Joseph), préposé des douanes. — J'ai été chargé, le 27 août, par le commandant Magnan, de porter une dépêche avec mon camarade Weber. Nous avons remis la dépêche au général Martin des Pallières.

M. WEBER (Dominique), préposé des douanes, fait une déposition analogue.

Sur l'ordre du président, le greffier donne lecture de la déposition d'un témoin absent, GUILLAUME (Alexis). Nous en reproduisons les passages importants :

« Le 19 août 1870, à la gare d'Audun-le-Roman, je vis le commandant Magnan, qui me chargea d'aller voir le sous-préfet de Briey et de lui demander des nouvelles de l'armée



LE VILLAGE DE BORNÏ PENDANT L'ACTION.

française. J'arrivai à Briey, près du sous-préfet, vers huit heures du soir. Lui ayant fait part de ma mission, il me remit une réponse écrite sur un bout de papier, ayant environ dix centimètres de longueur sur quatre ou cinq de largeur, et je repartis aussitôt pour prendre un wagon à Audun-le-Roman, qui me transporta à Montmédy, où l'aide de camp m'attendait. Je lui ai remis la dépêche le 20, vers quatre heures du matin. Cet aide de camp me donna une dépêche écrite sur un papier, ayant à peu près les mêmes dimensions que celui que je venais de lui apporter, et me dit : « Vous tâcherez de parvenir jusqu'au maréchal Bazaine, et vous ne remettrez cette dépêche qu'à lui-même. » Après avoir fait de vaines tentatives, je renonçai à parvenir, et je déchirai en plusieurs morceaux la missive dont j'étais porteur, de peur qu'elle ne tombât entre les mains des Prussiens, et je revins à

Audun-le-Roman le même jour, 21 août, vers six heures du soir. J'ai déchiré la dépêche vers une heure de l'après-midi, le dernier jour. Elle était écrite à la main, mais je ne sais ce qu'elle contenait, ne l'ayant point lue et m'étant bien gardé de la faire lire par qui que ce soit. »

M. SÉROT, procureur de la République. — Le fait que j'ai à faire connaître au Conseil est relatif au passage d'un émissaire envoyé par S. M. l'impératrice, et chargé de communiquer avec M. le maréchal Bazaine pour lui donner des renseignements. C'était le lieutenant de vaisseau Nogues. Le lieutenant Nogues a passé à Rethel, le 22 août 1870, porteur d'une lettre manuscrite de S. M. l'impératrice pour le général Bourbaki; il était également porteur d'un laissez-passer signé par le ministre de la guerre, M. le comte de Palikao. Sur la demande qui me fut faite, je lui remis d'abord des lettres de recommandation; mais bientôt pris d'un scrupule, je voulus faire arrêter cet individu qui était parti; cependant, grâce à une surveillance active, M. Nogues ne tarda pas à être arrêté et amené à mon parquet, où je le fis fouiller immédiatement.

On a fait établir l'identité de M. Nogues par M. le capitaine de frégate Duperré qui le connaissait, et par M. de Lauriston qui avait dû se trouver en Cochinchine avec lui. Cette identité établie, j'ai demandé à M. Nogues ce qu'il avait fait du 22 au 25 août, surpris que j'étais de ce qu'il n'avait pas rempli sa mission. Il me répondit : « J'ai été à Carignan où je me suis trouvé en contact avec le commandant Magnan qui m'a dit : — N'allez pas plus loin, tous les chemins sont occupés et il n'est pas possible de pénétrer d'une façon quelconque vers Metz. »

M. Nogues avait été chargé, à son retour, d'une lettre de M. le commandant Magnan pour M. le colonel Stoffel. Cette lettre est-elle arrivée? Je n'en sais rien, mais M. Nogues m'a dit que cette lettre contenait des renseignements spéciaux qui devraient parvenir à l'état-major. Je crois que M. Nogues n'a pas donné cette lettre à M. Stoffel personnellement. A qui l'a-t-il remise? Je ne puis le dire.

M. LE PRÉSIDENT. — La lettre de l'impératrice qui a été saisie sur M. Nogues était adressée au général Bourbaki?

M. SÉROT. — Au général ou à la générale, mais à l'un des deux certainement.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est le 25 août que vous avez fait arrêter M. Nogues?

M. SÉROT. — Le laissez-passer que j'ai sur moi est du 21; M. Nogues a passé une première fois à Rethel le 22, et c'est le 25 que je l'ai fait arrêter.

M. LE PRÉSIDENT. — Et c'est à son retour que M. Nogues a rapporté la lettre dont il était chargé pour le colonel Stoffel?

M. SÉROT. — Oui, monsieur le président, après s'être trouvé à Carignan.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — N'était-il pas porteur d'un chiffre particulier pour correspondre avec l'impératrice?

M. SÉROT. Au moment où je l'ai fouillé, je l'ai trouvé porteur d'un vocabulaire spécial pour correspondre en chiffres ou en termes déguisés et conventionnels; il y en avait même de différentes sortes. Tout cela m'a paru mal combiné, et ne pas présenter un caractère suffisamment sérieux.

M. NOGUES (Albert-Emmanuel), lieutenant de vaisseau. — Le 21 août au soir, je fus appelé aux Tuileries par un de mes amis, officier d'ordonnance de l'empereur, M. le lieutenant de vaisseau Conneau.

Il me dit que M. le maréchal Bazaine était bloqué dans Metz et que, dans une quinzaine de jours, il serait obligé de rendre les armes faute de vivres et de munitions. Il ajouta qu'il avait été chargé par l'impératrice de lui procurer une personne de confiance pour faire parvenir au maréchal l'avis que des vivres et des munitions étaient à Carignan.

J'arrivai le 22 à onze heures du soir à Carignan, où je trouvai le commandant Magnan qui me donna divers renseignements sur la place et sur les difficultés que j'éprouverai à passer. Le soir, il écrivit à M. le maréchal Mac-Mahon une lettre que je me chargeai de faire parvenir. Je partis de Carignan vers neuf heures du soir, emportant cette lettre et un mot d'introduction que M. le capitaine Vosseur voulut bien me donner, pour remettre à M. le colonel d'Abzac.

Après diverses aventures et plusieurs arrestations, car on me prenait pour un espion prussien, je me mis à la disposition du général Faure, chef d'état-major de l'armée, en lui disant que j'avais quelques lettres pour des fermiers des environs de Briey, que je pourrais peut-être percer les lignes, et que je m'offrais pour être l'un des émissaires qu'on envoyait au maréchal Bazaine. Mais on n'eut pas besoin de mes services et on me renvoya à Paris.

M. LE PRÉSIDENT. — A qui était adressée la lettre de l'impératrice dont vous étiez le porteur?

M. NOGUES. — J'avais reçu de l'impératrice un mot d'introduction pour M. le maréchal Bazaine.

M. LE PRÉSIDENT. — C'était seulement quelques lignes d'introduction? Vous croyez bien vous souvenir que la lettre était adressée au maréchal Bazaine?

M. NOGUES. — Oui, parfaitement, cette lettre m'a été prise à Rethel, lorsque j'ai été arrêté pour la deuxième fois avant mon départ pour Paris. J'ai été mis de nouveau en prison; mes papiers ont été pris, et cette petite lettre ne m'a pas été rendue.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas entendu dire à Carignan qu'on attendait l'armée du maréchal de Mac-Mahon aux environs?

M. NOGUES. — Pardon, lorsque je suis passé à Reims, le 22 août, M. le maréchal de Mac-Mahon venait d'y arriver. Son mouvement était même divulgué avec beaucoup d'indiscrétion tout le long de la route. Le 23, on en parlait à Carignan.

M. LE PRÉSIDENT. — L'armée du maréchal de Mac-Mahon était d'abord en marche sur Paris, par Laon et Soissons, et ce n'est que le 22 au soir, ou le 23 au matin, qu'a eu lieu le changement de direction.

M. NOGUES. — A Carignan, on le savait le 23.

M. LE PRÉSIDENT. — A quelle heure êtes-vous arrivé à Carignan?

M. NOGUES. — J'y suis arrivé le 22, à onze heures du soir.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je voudrais poser une question au témoin, au sujet de la lettre de l'impératrice.

Le témoin se rappelle-t-il d'une manière exacte à qui était adressée cette lettre?

M. NOGUES. — C'était au maréchal Bazaine.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Cette lettre est-elle restée en votre possession jusqu'au moment de votre arrestation à Rethel?

M. NOGUES. — Oui, jusqu'à ce moment-là.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Entre les mains de qui a-t-elle passé alors?

M. NOGUES. — Je ne saurais le dire.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Qui a saisi les papiers dont vous étiez porteur? Est-ce M. le procureur impérial de Reithel?

M^e LACHAUD. — M. le procureur impérial vient de le dire dans sa déposition.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans votre déposition écrite, vous avez indiqué le jour où l'armée de Châlons était attendue à Stenay.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le témoin a indiqué la date du 27.

M. NOGUES. — Je n'ai pas pu dire qu'elle était attendue à Stenay le 27, mais que le commandant Magnan supposait qu'elle arriverait ce jour-là.

M. LE PRÉSIDENT. — Votre impression était que le commandant Magnan savait que l'armée du maréchal Mac-Mahon devait être à Stenay le 27?

M. NOGUES. — Pardon, lorsque cette indiscrétion a été commise dans la gare, le commandant Magnan se mit à regarder une carte, et en causant avec moi, en parlant du mouvement que pouvait faire cette armée, il disait que, peut-être, elle arriverait à Stenay le 27 ou le 28.

M. LE PRÉSIDENT. — Cette indiscrétion, commise le 23 sur le quai de la gare de Carignan, circulait déjà comme un bruit public?

M. NOGUES. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce n'est donc par pas le commandant Magnan que vous avez su ce mouvement de l'armée?

M. NOGUES. — Non, monsieur le président, c'est par le propos de l'agent des vivres.

M. le président ordonne de faire revenir le témoin Sérot pour le confronter avec Nogues.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur le procureur de la République, vous rappelez-vous exactement à qui était adressée la lettre que vous avez saisie sur le lieutenant de vaisseau Nogues?

M. SÉROT. — Je ne puis dire d'une façon précise si c'était à madame Bourbaki ou au général Bourbaki; mais je puis certifier que la lettre était adressée à l'une de ces deux personnes.

M. NOGUES. — J'avais aussi, dans mes papiers, une autre lettre qui était peut-être pour le général Bourbaki, mais j'affirme que j'étais porteur d'un petit mot de S. M. l'impératrice signé Eugénie et qui était adressé à M. le maréchal Bazaine.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous saisi la lettre adressée à M. le maréchal Bazaine?

M. SÉROT. — Je ne l'ai jamais vue.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président, auriez-vous la bonté de demander à M. le lieutenant de vaisseau Nogues si la lettre adressée à M. le maréchal Bazaine n'a pas été saisie.

M. NOGUES. — Elle a été saisie avec tous mes papiers. Ce n'était pas, du reste, une lettre, c'était seulement quelques lignes sur une feuille de papier au bas de laquelle était ce mot : Eugénie.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur le procureur de la République a-t-il vu dans les papiers saisis une lettre adressée à M. le maréchal Bazaine?

M. SÉROT. — Je puis affirmer et certifier qu'il n'y en avait pas. C'est moi-même qui ai arrêté M. Nogues, avec l'aide de quatre soldats. Il ne m'a pas quitté une seconde, et nous sommes entrés au parquet. J'ai pris la sacoche qu'il portait; j'ai fait l'inventaire de chaque pièce. Je ne puis donc pas me tromper : toutes les pièces, une par une, sont passées entre mes mains. J'ai trouvé sur M. Nogues une somme en or de quelques milliers de francs; puis une lettre adressée par l'impératrice au général Bourbaki ou à madame Bourbaki; je

crois, autant que mes souvenirs me le permettent, pouvoir dire que c'était au général.

Maintenant, M. Nogues avait-il entre les mains, le 22 août, jour où il a passé à Reithel une première fois, une lettre pour le maréchal Bazaine, c'est ce que je ne puis certifier, car je ne l'ai pas fouillé? C'est lui qui m'a présenté spontanément les pièces qui pouvaient établir son identité.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Nogues a dit qu'il avait conservé cette lettre et qu'il en était encore porteur le 25.

M. NOGUES. — Il m'est revenu, par des officiers revenant de captivité, que M. de Beaumont, qui a été chargé de traduire une lettre en espagnol que j'avais sur mon carnet, avait gardé ce petit mot comme autographe.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel petit mot?

M. NOGUES. — Le petit mot adressé par l'impératrice au maréchal Bazaine.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous ferai observer, monsieur le lieutenant de vaisseau, que vos souvenirs vous reviennent successivement.

Vous avez fait une déposition qui n'était pas exactement conforme à ce que vous aviez dit dans l'instruction; quand on vous a lu ce que vous aviez dit alors, vous avez répondu que c'était probablement là la version la plus correcte.

Vous nous parlez d'une lettre pour le maréchal et vous ne parlez pas d'une lettre adressée au général Bourbaki. Vous dites que c'est la lettre destinée au maréchal Bazaine qui a été saisie sur vous.

M. le procureur de la République revient et déclare qu'il n'a pas saisi sur vous de lettre pour M. le maréchal Bazaine, mais une lettre adressée au général Bourbaki. Vous vous rappelez alors qu'à la lettre adressée par M. le maréchal Bazaine, en était jointe une autre pour le général Bourbaki; mais vous dites que c'est celle qui était destinée au maréchal Bazaine qui a été saisie sur vous. Enfin, sur l'affirmation de M. le procureur de la République, vous vous rappelez que vous n'aviez plus dans les mains la lettre adressée au maréchal Bazaine.

Permettez-moi de vous faire remarquer qu'il y a là quelques variations, et, si vous les expliquez, j'en serai enchanté.

M. NOGUES. — Je ne vois pas de variations; j'avais une sacoche dans laquelle étaient mes papiers. Quant à ces différentes lettres, je n'y attachais aucune importance, et, dans mon interrogatoire, il n'en a pas été question.

Cette lettre pour le général Bourbaki, j'avoue l'avoir oubliée et m'en souvenir à présent.

M. GUIOT, juge de paix, dépose en ces termes : J'étais juge de paix à Thionville, lorsque la guerre de 1870 éclata.

Le 19 août, vers une heure après midi, j'étais à mon travail à la place spécialement chargé du service judiciaire. Le colonel, rentrant avec des papiers à la main, me dit qu'il venait de recevoir une dépêche du maréchal de Mac-Mahon. Le maréchal demandait à être mis en relation, le plus promptement possible, avec le maréchal Bazaine, qui devait tenir la campagne sous Metz. Je me chargeai de porter ces dépêches.

Je me rendis à la gare. Le colonel vint à peu près un quart d'heure après, et me remit un paquet de dépêches. Au moment de sortir de Thionville, on nous annonça qu'un train venant de Metz refluaient sur Thionville. Ce train arriva, et les personnes qui s'y trouvaient nous dirent que les Prussiens avaient coupé la voie entre Mézières et Hayange, et qu'il n'y avait plus moyen de se servir de la voie.

J'allais aviser au moyen d'accomplir ma mission d'une autre manière, lorsque le commandant Magnan arriva à Thionville. Le colonel Turnier me redemanda alors mes dépêches.

Le lieutenant-colonel vosseur (Victor-Paul). — J'ai été envoyé de Metz, le 11, sur Nancy, pour avoir des renseignements sur l'armée ennemie au sud de Metz. Après avoir cherché à accomplir ma mission et envoyé à diverses reprises, notamment le 12 août, de Toul, des nouvelles à Metz, je me suis efforcé d'établir des relations avec la place. J'ai adressé, dans toute la période de la fin d'août, tous les renseignements sur la marche de l'ennemi, reculant toujours devant le premier cavalier allemand qui se montrait. Je n'ai jamais revu un seul des hommes que j'avais envoyés à Metz.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous rencontré M. le commandant Magnan ?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL VOSSEUR. — Je l'ai rencontré, le 20, à dix heures du soir, à Montmédy.

M. LE PRÉSIDENT. — En fait, le commandant Magnan n'a pas utilisé vos services ?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL VOSSEUR. — Il n'a pas eu à les utiliser d'une manière directe.

M. LE PRÉSIDENT. — Et il ne vous a rien dit des communications qu'il avait cherché à établir avec M. le maréchal Bazaine ?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL VOSSEUR. — Non.

M. LE PRÉSIDENT. — Rien des difficultés qu'il avait rencontrées quand il avait voulu rejoindre le maréchal ?

M. LE LIEUTENANT-COLONEL VOSSEUR. — Il m'a dit qu'il n'avait pas pu le rejoindre.

L'audience est suspendue.

A la reprise, le président donne l'ordre d'introduire les gardes forestiers Scalabrino, Braidy, Fissabre et Guillemain.

Les trois premiers témoins se présentent à la barre.

Le garde forestier Guillemain, malade, est absent.

M. LE PRÉSIDENT, aux trois gardes présents. — Je vous ai retenus hier, parce que je croyais qu'il pourrait être nécessaire de vous rappeler ; je ne prévois pas que le conseil ait besoin de vous entendre de nouveau. Mais, avant que vous quittiez cette salle d'audience, je suis chargé, par les officiers généraux qui m'entourent, de vous exprimer les sentiments avec lesquels ils ont entendu hier votre mâle et simple langage, de vous féliciter sur votre belle conduite et sur le dévouement dont vous avez fait preuve, dévouement que nous admirons d'autant plus que vous-mêmes ne sembliez pas en avoir conscience.

Je vous offre les félicitations de ce conseil, et je vous autorise à vous retirer.

Cette allocution produit un grand effet et les bravos, immédiatement réprimés par le respect dû à la justice, éclatent dans l'auditoire.

M. MAGNAN (Léopold), lieutenant-colonel. — Dans la soirée du 17 août, M. le maréchal Bazaine me donna ordre de me rendre au camp de Châlons avec une mission pour l'empereur. Je suis parti à dix heures du soir, par un train spécial devant suivre la ligne des Ardennes qui était libre encore. J'étais accompagné de M. l'intendant de Préval, qui était chargé d'une mission relative aux vivres. J'arrivai au camp de Châlons le 18, à dix heures du matin à peu près.

Je fus reçu immédiatement par l'empereur, à qui je remis, avec un pli cacheté contenant une dépêche de M. le maréchal Bazaine, diverses autres pièces.

Je donnai à l'empereur, sur la journée du 16, tous les renseignements que M. le maréchal Bazaine n'avait pas eu le temps d'écrire.

Je dis encore à l'empereur que la route directe de Verdun par le sud était fermée, puisque l'ennemi restait maître de Mars-la-Tour qui en est la clef, que, pour tourner la position de Fresnes et Hendieumont, le maréchal devrait s'élever vers le Nord ; qu'il indiquait bien dans sa dépêche la route de Briey, mais au delà de ce point, se réservait d'agir selon que les circonstances lui paraîtraient plus ou moins favorables.

J'ajoutai que, pour entreprendre cette opération dans les conditions tactiques qui lui avaient paru seules acceptables, le maréchal Bazaine avait été obligé d'introduire un peu d'ordre dans son armée fortement désagrégée par le choc du 16 ; qu'il s'occupait de mettre dans les sacs de ses hommes trois ou quatre jours de vivres, de reconstituer ses munitions, d'envoyer dans Metz les blessés et de licencier une partie des voitures qui alourdissaient sa marche, sans lui être nécessaires. J'expliquai ainsi le mouvement de l'armée vers Metz dans la journée du 17.

Je ne pouvais pas donner d'indications plus nettes à l'empereur. Je n'avais pas mission d'annoncer la marche de l'armée de Metz par Montmédy ; au moment où je parlais, la route de Briey était libre.

L'empereur me chargea de ramener au grand quartier général de Metz plusieurs chefs de service, entre autres le baron Larrey, médecin en chef et l'abbé Métairie, aumônier en chef de l'armée.

Il me chargea de porter au maréchal une approbation complète de son projet, de lui dire que rien n'était changé, mais qu'il lui recommandait bien de se mettre en mouvement de manière à éviter tout accident pour une armée en laquelle se résümait tout l'espoir du pays.

Voici, à l'aller comme au retour, ce que comportait ma mission. En venant, j'apportais des explications pour l'empereur ; en repartant, j'emportais pour M. le maréchal Bazaine le maintien, la confirmation du projet qui avait été concerté entre lui et l'empereur, le 16 au matin, en outre l'autorisation de faire diverses mutations ; je ramenaï des chefs de service au quartier général et j'étais suivi par des trains de munitions.

Ma mission ne comportait rien de plus, je l'affirme, et je ne crains pas d'ajouter devant le conseil, avec une confiance qui me sera pardonnée, parce qu'elle est respectueuse, que M. le maréchal de Mac-Mahon ne démentira pas les paroles que je viens de prononcer.

En partant du camp de Châlons, à deux heures de l'après-midi, j'emmenai avec moi M. le baron Larrey et M. l'abbé Métairie. Après différents retards, j'arrive à Charleville, où je laisse M. l'intendant de Préval, que sa mission retenait là.

Nous restons vingt minutes à Charleville, le temps de changer de machine. Nous arrivons à Hayange à neuf heures du soir. Là, nous sommes arrêtés par cet avis : « La voie est coupée ; ordre de ne pas laisser aller les trains plus loin. » Dans cette conjoncture, que faire ?

Si j'avais été un colis, — le mot n'est pas de moi (1), — je serais resté comme une masse inconsciente à la gare d'Hayange, attendant dans un coin qu'on voulut bien m'expédier le lendemain sur Thionville et Metz ; mais, pour mon malheur, je suis obligé de réfléchir ; je suis au milieu de la nuit, en pleine campagne ! Se figure-t-on la disposition d'esprit dans laquelle je pouvais être ? J'ai devant moi une coupure, derrière moi 25,000 coups de canon et

(1) C'est l'expression dont s'est servi le général Rivière dans son rapport.